

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Réunion du 24 MARS 2010**

Compte-rendu sommaire

\*\*\*\*\*

La réunion s'est déroulée sous la Présidence de Monsieur TIMMERMAN Philippe, Maire.

**Absents excusés** : Mme de NAZELLE L, M. DAUGER O.

**Absent** : M. PIZZIGHELLA B.

Madame PARANT Odette a été nommée secrétaire de séance, assistée de M. KUTARASINSKI Daniel

\*\*\*\*\*

**Après en avoir délibéré le Conseil Municipal a :**

- **approuvé** les comptes administratifs et comptes de gestion 2009
- **voté** le budget primitif 2010
- **fixé** le taux des taxes locales comme suit :
  - Taxe Habitation : 14,22%
  - Taxe Foncière Bâti : 15,22%
  - Taxe Foncière Non Bâti : 21,83%soit une augmentation de 1%
- **décidé** de ne pas modifier les tarifs communaux pour l'année 2010 mais **décide** de porter le montant des acomptes à 50% des tarifs de location des salles
- **décidé** la mise en non-valeur pour des recettes non recouvrées d'un montant de 27,54€, 843,80€ et 159,31€
  - **décidé** l'acquisition de 3 défibrillateurs à 1 525€ HT pièce et d'un camion benne et a **sollicité** une subvention au titre de la DGE pour ces deux dossiers
- **approuvé** l'aménagement de sécurité de la route de Prouvais, **sollicité** une subvention au titre de la DGE et au titre des amendes de police sur un montant H.T de 19 432€
- **retenu** les propositions du Cabinet DUMAY URBA-INFRA de SEDAN pour la maîtrise d'œuvre concernant la réalisation d'un diagnostic complet du secteur devant accueillir l'éco-quartier pour un montant de 79 200€
- **retenu** des prestataires pour la construction de la nouvelle station d'épuration topographique, géotechnique, contrôles, etc ...)
- **approuvé** les travaux d'aménagement des réseaux électrique, éclairage public et téléphonique de l'Avenue Charles de Gaulle
- **été invité** à réfléchir sur le futur nom du lotissement de l'OPAL, rue des Fermes
- **modifié** un poste d'adjoint technique saisonnier du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre au lieu du 1<sup>er</sup> juin au 31 août, ainsi que la base de rémunération d'un agent sur un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe afin d'y inclure les congés payés
- **approuvé**, suite à l'enquête publique, la rectification d'erreurs matérielles du PLU, aucune observation n'ayant été recueillie

→ **approuvé** la mise en place, à titre expérimental, d'un accueil périscolaire qui sera assuré aux écoles Rimbaud et Mortimer de 7H30 à 8H30 et de 16H30 à 18H30, **fixé** le tarif de ce service à 1,50€ de l'heure payable au mois après inscription à l'année et non remboursable (sauf en cas de maladie), **décidé** la création de 3 postes d'adjoint technique « Animatrice de garderie »

En questions diverses a été informé :

- du déroulement de la Commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire du bombardement de la gare de Guignicourt avec la participation d'une délégation de l'Association des Diables Bleus de SAVERNE
- de l'état d'avancement de la commercialisation du lotissement du Pommerond
- de la Saisie du Tribunal Administratif par la Société PROFIDIS concernant la délibération du 2 Décembre 2009 portant exercice du droit de préemption.

Guignicourt, le 30 mars 2010

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Vu par la Secrétaire de Séance,  
O. PARANT

Le Maire,  
P. TIMMERMAN